

RCS : ST PIERRE DE LA REUNION

Code greffe : 9742

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST PIERRE DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00556

Numéro SIREN : 800 337 859

Nom ou dénomination : 0-3000

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2023 sous le numéro de dépôt 3007

**0-3000**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 5000 euros**  
**Siège social : 13B rue de l'Usine Zac Portail**  
**97424 PITON SAINT LEU**  
**800 337 859 RCS SAINT PIERRE DE LA REUNION**

**DÉCISION DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**DU 30 JUIN 2023**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

**DEUXIÈME DÉCISION**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 132940 euros de la manière suivante :

bénéfice	132940 euros
au compte « report à nouveau »	385336 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	518276 euros

Le solde est reversé en totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 518276 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme  
La Gérance

*CL de PERSON*

**0 - 3000**

13 B rue de l'usine  
ZAC Portail

97424 Piton Saint Leu

Siren : 800 337 859 - APE 4764 Z

Tel : 0692 72 45 97 - www.zero3000.fr

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associé unique.

CP

**0-3000**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 5000 euros**  
**Siège social : 13B rue de l'Usine**  
**Zac Portail**  
**97424 PITON SAINT LEU**  
**800 337 859 RCS SAINT PIERRE DE LA REUNION**

**PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS**  
**DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**DU 30 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt trois,  
Le 30 juin,  
À 10 heures,  
Au siège social à PITON SAINT LEU

Monsieur Claude PERSON,  
Demeurant 60 avenue Chateaufieux 97436 SAINT-LEU,  
Propriétaire de la totalité des 500 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la société 0-3000 SARL,

associé unique et seul gérant de ladite Société,

**1. A préalable exposé ce qui suit :**

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Claude PERSON, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

**2. A pris les décisions suivantes : Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,**

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

CP

## **PREMIÈRE DÉCISION**

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Il prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

## **DEUXIÈME DÉCISION**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 132940 euros de la manière suivante :

bénéfice	132940 euros
au compte « report à nouveau »	385336 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	518276 euros
Le solde est reversé en totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 518276 euros	

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

## **TROISIÈME DÉCISION**

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

## **QUATRIÈME DÉCISION**

L'associé unique décide d'approuver la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé à Monsieur Claude PERSON, gérant, qui s'est élevée à un montant brut de 73000 euros. Les charges sociales obligatoires sont prises en charge par la société.

En outre, il pourra prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais engagés dans l'accomplissement de son mandat.

## **CINQUIÈME DÉCISION**

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

CP

**0-3000**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 5000 euros**  
**Siège social : 13B rue de l'Usine Zac Portail**  
**97424 PITON SAINT LEU**  
**800 337 859 RCS SAINT PIERRE DE LA REUNION**

**RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE**  
**A L'APPROBATION DES COMPTES**  
**AU 30 JUIN 2023**

En application des dispositions des articles L.223-19 et R.223-26 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance qu'aucune convention visée à ces articles n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à PITON SAINT LEU  
Le 15 juin 2023

Certifié conforme  
La Gérance

*CL de PERSON*

  
**0 - 3000**  
13 B rue de l'usine  
ZAC Portail  
97424 Piton Saint Leu  
Siren : 800 337 859 - APE 4764 Z  
Tél : 0033272 45 97 - www.zero3000.fr

*CP*

**0-3000**

13 B Rue de l'Usine  
Zac Portail

97424 PITON SAINT-LEU

***INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS AU 31/12/2022 - données comptables***

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

CP

## INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS AU 31/12/2022 - données comptables

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Compte		LOGICIELS SITE INTERNET						
Désignation	Acquis le	Prix Acquisit.	Valeur revente	M. / Tx	Cumul amort.	Cumul déprec.	Valeur nette	Immos sorties: type, date, valeur, obs..
0001 SITE INTERNET	31/12/2018	2 880,00		L 20,00	2 305,60		574,40	
0002 LICENCES GINKOIA	01/10/2019	1 900,00		L 20,00	1 235,00		665,00	
<b>Sous-total</b>		<b>4 780,00</b>			<b>3 540,60</b>		<b>1 239,40</b>	

Compte		MATRIEL ET OUTILLAG						
Désignation	Acquis le	Prix Acquisit.	Valeur revente	M. / Tx	Cumul amort.	Cumul déprec.	Valeur nette	Immos sorties: type, date, valeur, obs..
0001 pack 4 machines 18v li on	25/07/2016	799,00		L 33,33	799,00			
<b>Sous-total</b>		<b>799,00</b>			<b>799,00</b>			

Compte		INST.AGENC.DIVERS						
Désignation	Acquis le	Prix Acquisit.	Valeur revente	M. / Tx	Cumul amort.	Cumul déprec.	Valeur nette	Immos sorties: type, date, valeur, obs..
0001 PANNEAU+MARQUAGE ADHESIF	01/10/2019	942,00		L 20,00	612,30		329,70	
0002 INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE Entrée	14/02/2022	29 521,93		L 10,00	2 599,57		26 922,36	
<b>Sous-total</b>		<b>30 463,93</b>			<b>3 211,87</b>		<b>27 252,06</b>	

Compte		MATRIEL DE TRANSPOR						
Désignation	Acquis le	Prix Acquisit.	Valeur revente	M. / Tx	Cumul amort.	Cumul déprec.	Valeur nette	Immos sorties: type, date, valeur, obs..
0002 PEUGEOT EXPERT EW102HD Sortie	10/04/2018	[ 34 307,95 ]		L 20,00	[ 31 487,07 ]		[ 2 820,88 ]	11/11/2022: Cession: 23 500,00
0003 MOTO BMW R1250GS ADVENTURE	08/02/2020	31 107,00		L 20,00	18 024,78		13 082,22	
0004 EVITO 129 EXTRA LONG VP BREAK Entrée	04/05/2022	39 900,00		L 20,00	5 253,50		34 646,50	
( Montants entre [ ] non totalisés ) <b>Sous-total</b>		<b>71 007,00</b>			<b>23 278,28</b>		<b>47 728,72</b>	

Compte		MAT.BUREAU & INFORMAT						
Désignation	Acquis le	Prix Acquisit.	Valeur revente	M. / Tx	Cumul amort.	Cumul déprec.	Valeur nette	Immos sorties: type, date, valeur, obs..
0002 APP PHOT CANON 5D MARK II	17/06/2018	800,00		L 33,33	800,00			
0003 ISHOP MACBOOK PRO ARGENT RE1	12/09/2018	1 829,00		L 33,33	1 829,00			
0004 LCD PANASONIC 58EX700E	10/07/2019	745,84		L 20,00	518,36		227,48	
0005 PC THINKBOOK	18/10/2021	793,52		L 20,00	190,88		602,64	
<b>Sous-total</b>		<b>4 168,36</b>			<b>3 338,24</b>		<b>830,12</b>	

CP

## INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS AU 31/12/2022 - données comptables

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Compte		MOBILIER						
Désignation	Acquis le	Prix Acquisit.	Valeur revente	M. / Tx	Cumul amort.	Cumul déprec.	Valeur nette	Immos sorties: type, date, valeur, obs..
0001 1 COMPTOIR 2 JACKS POUR TOURE	01/10/2019	960,00		L33,33	960,00			
<b>Sous-total</b>		<b>960,00</b>			<b>960,00</b>			

Compte		DEPOTS & CAUTIONNEME						
Désignation	Acquis le	Prix Acquisit.	Valeur revente	M. / Tx	Cumul amort.	Cumul déprec.	Valeur nette	Immos sorties: type, date, valeur, obs..
0001 CAUTION TPE	04/10/2017	80,00		N.A. 0			80,00	
0002 SKUKUZA GARANTIE 2/2	26/09/2019	5 400,00		N.A. 0			5 400,00	
<b>Sous-total</b>		<b>5 480,00</b>					<b>5 480,00</b>	

<b>Total général</b>		117 858,29			35 127,99		82 530,30	
----------------------	--	------------	--	--	-----------	--	-----------	--

Fait à : Piton St Leu

le : 15/06/2023

Signature et cachet de l'entreprise : Claude PERSON

**0 - 3000**  
 13 B rue de l'usine  
 ZAC Portail  
 97424 Piton Saint Leu  
 Tél : 800 337 859 - APE 4764 Z  
 Fax : 72 45 97 - www.zero3000.fr



**Sandrine BIANCHI**

**Expert – Comptable, inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts - Comptables de La Réunion**

**0 - 3000**

**Bilan et Annexes**

**au 31 Décembre 2022**

**Cabinet Sandrine BIANCHI – 7 Rue Sainte-Marie – 97400 SAINT-DENIS**

**Tel 0262 47 21 77 - [contact@cabinetbianchi.re](mailto:contact@cabinetbianchi.re)**

**Siret 491 731 436 00045**

CA

# Sommaire

<b>Bilan</b>	<b>2</b>
<b>Annexes 23</b>	<b>4</b>

CP

0-3000

**COMPTE RENDU DES TRAVAUX**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Des comptes annuels présenté en Euro

**COMPTE RENDU DES TRAVAUX**

Le Cabinet EI SANDRINE BIANCHI, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par 0-3000.

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2022 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	710 941
Chiffre d'affaires hors taxes	1 054 552
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	132 940

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur.
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves.
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour EI CABINET SANDRINE BIANCHI  
Fait à SAINT-DENIS le 22/05/2023

**Cabinet d'Expertise-Comptable  
Sandrine BIANCHI**

7 rue Sainte-Marie  
97400 SAINT-DENIS - Tel 0262 47 21 77  
siret : 491 731 436 00045



CP

## Bilan

0-3000

## BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	4 780	3 541	1 239	0.17	2 195	0.36
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	799	799			29 948	5.13
Autres immobilisations corporelles	106 599	30 788	75 811	10.66	29 522	5.06
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	5 480		5 480	0.77	5 480	0.94
<b>TOTAL (I)</b>	<b>117 658</b>	<b>35 128</b>	<b>82 530</b>	<b>11.81</b>	<b>67 146</b>	<b>11.51</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	469 722		469 722	66.07	355 319	60.90
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	51 981		51 981	7.31	31 689	5.43
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	531		531	0.07	3 856	0.66
. Personnel						
. Organismes sociaux	472		472	0.07		
. Etat, Impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 189		4 189	0.54	12	0.00
. Autres					6 400	1.10
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	98 507		98 507	13.86	117 772	20.19
Charges constatées d'avance	3 008		3 008	0.42	1 250	0.21
<b>TOTAL (II)</b>	<b>628 410</b>		<b>628 410</b>	<b>88.39</b>	<b>516 297</b>	<b>88.40</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>746 069</b>	<b>35 128</b>	<b>710 941</b>	<b>100.00</b>	<b>583 443</b>	<b>100.00</b>

CP

0-3000

**BILAN PASSIF**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : 5 000 )	5 000	0.70	5 000	0.86
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	500	0.07	500	0.09
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	385 337	54.26	289 550	49.63
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>132 940</b>	<b>18.70</b>	<b>95 786</b>	<b>16.42</b>
Subventions d'investissement	18 239	2.57	20 000	3.43
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>542 016</b>	<b>76.24</b>	<b>410 837</b>	<b>70.42</b>
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles	26	0.00	41	0.01
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	50 492	7.10	38 939	6.67
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	873	0.12	3 236	0.55
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 525	12.87	100 274	17.19
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	7 393	1.04	8 250	1.41
. Organismes sociaux	1 099	0.15	5 984	1.03
. Etat, impôts sur les bénéfices	10 329	1.45	9 412	1.61
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 141	1.00	6 269	1.07
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	47	0.01	33	0.01
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			169	0.03
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>168 925</b>	<b>23.76</b>	<b>172 606</b>	<b>29.58</b>
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>710 941</b>	<b>100.00</b>	<b>583 443</b>	<b>100.00</b>

CA

**Annexes 23****0-3000****ANNEXE**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 710 940,62 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 132 940,20 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 22/05/2023 par les dirigeants.

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

*CP*

0-3000

**ANNEXE**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

**2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE****2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution de l'impôt

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de prospection de nouveaux marchés

**2.2 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

**2.3 - IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)**

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

CP

**0-3000****ANNEXE**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

**2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)****2.3.1 - Sans impact sur l'activité de l'entreprise**

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er janvier 2020.

CP

0-3000

**ANNEXE**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF****3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

**3.1.1 - Immobilisations brutes = 117 658 E**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 780			4 780
Immobilisations corporelles	101 806	69 422	34 308	107 398
Immobilisations financières	5 480			5 480
<b>TOTAL</b>	<b>112 066</b>	<b>69 422</b>	<b>34 308</b>	<b>117 658</b>

**3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 35 128 E**

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 585	956		3 541
Immobilisations corporelles	42 336	20 738	31 487	31 587
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>44 921</b>	<b>21 694</b>	<b>31 487</b>	<b>35 128</b>

**3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période**

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels site internet	4 780	3 541	1 239	5 ans
Materiel et outillag	799	799	0	3 ans
Inst.agenc.divers	30 464	3 212	27 252	de 5 à 10 ans
Materiel de transpor	71 007	23 278	47 729	5 ans
Mat.bureau &informat	4 168	3 338	830	de 3 à 5 ans
Mobilier	960	960	0	3 ans
<b>TOTAL</b>	<b>112 178</b>	<b>35 128</b>	<b>77 050</b>	

**3.2 - Etat des créances = 65 661 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	5 480		5 480
Actif circulant & charges d'avance	60 181	60 181	
<b>TOTAL</b>	<b>65 661</b>	<b>60 181</b>	<b>5 480</b>

CP

**0-3000****ANNEXE**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)****3.3 - Charges constatées d'avance = 3 008 E**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

CP